

Ecrit par le 11 juillet 2026

# 11 novembre 2022 : Cérémonie pour le 104ème anniversaire de l'Armistice de la Grande Guerre



Une cérémonie en deux temps, d'abord sur la Place du Petit Palais à Avignon, puis au Rocher des Doms, au pied du Monument aux Morts. Après avoir salué le drapeau du 2ème REG (Régiment étranger du Génie de St-Christol) la Préfète du Vaucluse, Violaine Démaret, et le Colonel Guillaume Deschamps, commandant la Base aérienne 115 d'Orange et Délégué militaire départemental, ont passé les troupes en revue, à commencer par le Groupement de Gendarmerie qui assure au quotidien la sécurité de 371 000 Vauclusiens répartis sur 146 des 151 communes du département, soit 82% du territoire. En tout, 1 160 personnels, militaires et civils, dont 480 réservistes environ, protègent la population sous les ordres du colonel Cédric Garence. Autour de 22 000 interventions, de toute nature, sont gérées chaque année.

Était présente également une section du 2ème REG de Saint-Christol créée en 1999, après le démantèlement des installations de missiles du Plateau d'Albion. Il compte un millier d'hommes qui ont participé aux opérations extérieures du Mali (Barkhane), d'Estonie (Lynx) et au Liban après l'explosion du port de Beyrouth. Sur la Place du Petit Palais, une section de la Base Aérienne 115 de Caritat,

Ecrit par le 11 juillet 2026

inaugurée en 1939 par le vaclusien Edouard Daladier, Président du Conseil et député d'Orange. 1 160 hommes et femmes travaillent sur ce site, qui abrite des hélicoptères Fennec ainsi qu'un commando de parachutistes de l'air, et modernisent ses installations pour accueillir dès l'été 2024 le 5ème Escadron de Rafales de l'Armée de l'Air et de l'Espace.

Ecrit par le 11 juillet 2026



Ecrit par le 11 juillet 2026

Violaine Démaret, Préfète du Vaucluse © Préfecture du Vaucluse

La préfète de Vaucluse et le délégué militaire ont ensuite remis plusieurs décorations. Jean-Noël a été fait Chevalier de la Légion d'Honneur, René Taulemesse s'est vu décerner la médaille militaire et deux élèves du Collège Joseph Roumanille ont lu l'ordre du jour du Maréchal Foch le 11 novembre 1918. Violaine Démaret a prononcé le message de la Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et le Colonel Deschamps le nom des soldats « Morts pour la France » en 2022. Tout le monde a ensuite grimpé jusqu'au Rocher des Doms avec les porte-drapeaux et la fanfare de Montfavet pour assister au dépôt de gerbes à la mémoire des victimes. Une 1ère Guerre Mondiale qui, en France, a fait 1,7 million de morts et 4,2 millions de blessés et invalides.

Andrée Brunetti

---

## À Gargas, les enfants au cœur la commémoration du 11 novembre

Ecrit par le 11 juillet 2026



Le vendredi 11 novembre dernier, les Français ont commémoré l'Armistice, signée le 11 novembre 1918, et les Gargassiens n'ont pas manqué à l'appel. Dans le village vaclusien, toutes les générations se sont réunies pour rendre hommage à toutes les personnes décédées pour la France. Élus et militaires étaient accompagnés par les jeunes du conseil municipal des enfants.

Après la proclamation de deux jeunes élus de ce conseil municipal des enfants, Eloïse et Killian, l'Union française des combattants et victimes de guerre a parlé, suivie de Laurence le Roy, maire de Gargas, qui a lu le discours du Ministre des armées Sébastien Lecornu, et de la secrétaire d'État aux Anciens Combattants et la Mémoire Patricia Mirallès. « Commémorons ces soldats dont les noms doivent rester gravés dans nos mémoires, a-t-elle débuté. Cette année, nous honorons 2 soldats morts pour la France au Mali : le maréchal des logis chef Adrien Quélin, et le brigadier chef Alexandre Martin.... n'oublions pas le combat des Poilus pour la Paix et le sacrifice de nos soldats morts pour la France. »

Pour clôturer la cérémonie, chaque enfant du conseil municipal des enfants a déposé une rose, et deux jeunes élues, Lola et Nina, ont déposé une gerbe, accompagnées de Laurence le Roy et de Jean Rocheville, présent pour l'Amicale des médaillés militaires du Pays d'Apt.

Ecrit par le 11 juillet 2026



DR

V.A.